



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 27 février–2 mars 2023

Distribution: générale	Point 6 de l'ordre du jour
Date: 19 janvier 2023	WFP/EB.1/2023/6-A/1*
Original: anglais	Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
* Nouvelle parution pour raisons techniques le 27 janvier 2023	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays – République centrafricaine (2023-2027)

Durée	1 ^{er} mars 2023–31 décembre 2027
Coût total pour le PAM	1 106 222 788 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	3

* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

La République centrafricaine, pays parmi les moins avancés et les plus pauvres du monde, subit les répercussions de conflits chroniques et pâtit d'une mauvaise gouvernance et d'institutions faibles. Les effets conjugués de violences diffuses, de l'instabilité sociopolitique, des déficits structurels, du manque de gouvernance et des changements climatiques sont tels que plus de la moitié de la population nécessite une assistance humanitaire. L'insécurité perturbe les secteurs de la santé et de l'éducation, limite l'accès aux services de base et accroît les inégalités, au détriment notamment des groupes de population les plus marginalisés (femmes, filles, jeunes, minorités ethniques). En mai 2022, le pays comptait 602 134 personnes déplacées.

Pour répondre à ces problèmes, le plan stratégique de pays établi pour la République centrafricaine pour 2023-2027 donnera la priorité aux interventions face aux crises. Toutefois, dans la perspective d'un changement durable, le PAM élaborera une approche à long terme conforme à celle visant à resserrer les liens entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Parce qu'il place la personne humaine et les communautés au cœur de ses interventions et ne laisse personne de côté, le PAM suivra une approche fondée sur le respect des principes humanitaires et travaillera dans toute la mesure possible en synergie avec les partenaires de

Coordonnateurs responsables:

M. Chris Nikoi
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: chris.nikoi@wfp.org

M. Peter Schaller
Directeur de pays
courriel: peter.schaller@wfp.org

l'action humanitaire et du développement pour faire face aux besoins urgents, mais s'attaquera aussi aux causes profondes de la vulnérabilité et renforcera les capacités et les systèmes qui contribuent à aider les populations vulnérables. S'appuyant sur des analyses des conflits, le PAM suivra pendant toute la durée du plan stratégique de pays une approche souple adaptée aux contextes et favorisera le développement de partenariats avec d'autres entités des Nations Unies, notamment les autres organismes ayant leur siège à Rome, les institutions financières internationales et les organisations non gouvernementales nationales et internationales.

Le plan stratégique de pays va dans le sens du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix pour 2017-2021 (prolongé ultérieurement jusqu'en 2023) et d'autres priorités nationales et s'appuie sur l'analyse commune de pays des Nations Unies, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2023-2027) et le Plan de réponse humanitaire le plus récent (2022). Il intègre les enseignements tirés de l'évaluation du plan stratégique de pays provisoire pour 2017-2022 et d'autres études thématiques.

S'attachant à prendre en compte dans toutes ses interventions les questions relatives à l'égalité femmes-hommes, à l'adaptation aux changements climatiques et à la durabilité environnementale, le PAM privilégiera dans le plan stratégique de pays une approche intégrée comportant cinq effets directs dont l'objectif est de réduire à terme l'assistance humanitaire. Ces effets directs sont les suivants:

- 1: Les populations touchées par une crise en République centrafricaine, notamment les personnes réfugiées, déplacées ou rapatriées et les populations d'accueil, qu'elles soient ou non porteuses de handicap, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels pendant et après les crises.
- 2: D'ici à 2027, les populations vulnérables sur le plan nutritionnel et touchées par un choc (y compris les peuples autochtones) vivant dans les zones ciblées, qu'elles soient ou non porteuses de handicap, voient leur situation s'améliorer sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation, et ont davantage accès à une alimentation saine et nutritive et aux programmes d'alimentation scolaire, conformément aux normes nationales.
- 3: D'ici à 2027, les populations en situation d'insécurité alimentaire et touchées par un choc vivant dans les zones ciblées disposent de moyens d'existence améliorés et ont accès à des systèmes alimentaires plus résilients et plus durables.
- 4: D'ici à 2027, les institutions nationales et les partenaires disposent de capacités accrues pour gérer les programmes d'alimentation et de nutrition et renforcer le système de protection sociale.
- 5: Le Gouvernement et les partenaires de l'action humanitaire et du développement en République centrafricaine sont en mesure de venir en aide aux populations en situation de vulnérabilité et de faire face aux situations d'urgence tout au long de l'année.

La mise en œuvre du plan stratégique de pays contribuera à la réalisation des cinq effets directs stratégiques du PAM, à savoir: 1 (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents), 2 (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation), 3 (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables), 4 (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés) et 5 (Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces).

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la République centrafricaine (2023-2027) (WFP/EB.1/2023/6-A/1), pour un coût total pour le PAM de 1 106 222 788 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse du pays

1.1 Contexte national

1. La République centrafricaine est un pays enclavé qui compte environ 6,1 millions d'habitants¹. Classée parmi les nations les plus pauvres du monde, elle se situe au 188^e rang sur 189 pays selon l'indice de développement humain de 2022 et son produit intérieur brut est de 468 dollars par habitant. Selon les estimations de la Banque mondiale, 72,5 pour cent de la population vivent en dessous du seuil international de pauvreté, fixé à 2,15 dollars par jour.
2. Le pays est le théâtre de conflits depuis des décennies. La violence, qui est partout, est profondément enracinée dans les sphères sociale et politique. Les inégalités régionales d'accès aux ressources, aux marchés et aux services freinent le développement du pays. L'élection présidentielle contestée de décembre 2020 a entraîné une nouvelle vague massive de déplacements de population et un ralentissement économique, qu'a aggravés la recrudescence de l'insécurité provoquée par le non-respect du cessez-le-feu signé en octobre 2021 par les parties au conflit.
3. On estime que sous l'effet conjugué de la violence, des dysfonctionnements chroniques aux niveaux sociopolitique et structurel et sur le plan de la gouvernance, eux-mêmes exacerbés par la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), environ 3,1 millions de personnes requièrent une assistance humanitaire; 2,2 millions d'entre elles sont en situation d'insécurité alimentaire, parmi lesquelles certaines sont des personnes déplacées, des réfugiés et des demandeurs d'asile. La faiblesse du contrôle gouvernemental ou l'absence des pouvoirs publics dans certaines zones, le manque d'infrastructure et l'insécurité – notamment l'usage fréquent d'engins explosifs depuis juillet 2020 – sont à l'origine de restrictions d'accès qui contraignent les organisations humanitaires à beaucoup recourir à des escortes armées fournies par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA)².
4. Des décennies de conflit ont exacerbé les violations des droits humains et les violences³: les personnes déplacées sont exposées à des risques graves en matière de protection, notamment arrestations arbitraires, taxation illégale, expulsion et enrôlement forcé, y compris des enfants, dans des groupes armés.
5. Seules 26 pour cent des femmes sont alphabétisées, contre 50 pour cent des hommes⁴. Vingt-sept pour cent des enfants scolarisés abandonnent leurs études avant la fin de l'année scolaire. L'alimentation scolaire, qui constitue l'un des volets du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix, vise à améliorer l'accès à l'éducation de base. Le PAM, qui fournit une aide à 17 pour cent des écoliers du primaire bénéficiant du programme d'alimentation scolaire, amplifiera ce programme pour venir en aide aux populations des zones en proie à l'insécurité et marginalisées.

¹ Institut centrafricain des statistiques et des études économiques et sociales. *La RCA en 2021 selon les résultats de la cartographie du RGPH-4*.

² Les restrictions d'accès de l'aide humanitaire sont évaluées à 4 sur une échelle de 5. Source: ACAPS. 2021. [Humanitarian Access Overview](#).

³ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. 2022. [Rapport sur les violences sexuelles liées aux conflits commises par le FPRC et l'UPC dans les préfectures du Mbomou et de la Haute-Kotto](#).

⁴ Plan stratégique éducation. 2019.

6. Les infrastructures de santé étant régulièrement prises pour cible par les groupes armés, des établissements de santé ont dû fermer et suspendre leurs activités, limitant ainsi l'accès des populations aux soins de santé. De longues années de conflit ont mis à mal le système éducatif et de nombreuses écoles sont fermées⁵. Le taux de chômage chez les jeunes est de 62 pour cent⁶.
7. Les violences sexistes⁷ sont en hausse et plus de 40 pour cent des cas signalés concernent des stratégies de survie préjudiciables liées à l'alimentation. Les victimes des violences sexistes ont peu accès aux services d'aide multisectoriels⁸.
8. Les disparités entre les hommes et les femmes⁹ sont importantes pour ce qui est de l'accès à la terre, de la pratique de l'agriculture et de la possession de bétail¹⁰. Le taux de participation des femmes à la population active est inférieur à 65 pour cent, contre 79,8 pour cent pour les hommes¹¹. La participation des femmes aux organes de décision est très faible, et seuls 8,6 pour cent des parlementaires sont des femmes. Le taux d'alphabétisation des femmes est de 26 pour cent, contre 50 pour cent pour les hommes.
9. La République centrafricaine fait face à une épidémie de VIH généralisée, avec un taux global de prévalence de 2,4 pour cent (3,6 pour cent pour les femmes et 2,2 pour cent pour les hommes)¹². Le pays enregistre une forte prévalence de tuberculose associée au VIH¹³.
10. La crise économique mondiale actuelle frappe de plein fouet la République centrafricaine, entraînant des pénuries de carburants, une hausse de l'inflation et une flambée des prix des denrées¹⁴.
11. Le plan stratégique de pays (PSP) pour 2023-2027 repose sur le scénario suivant: persistance de l'insécurité et accès précaire à la plupart des régions du pays, situation politique instable et difficultés socio-économiques¹⁵, et amélioration graduelle des conditions de sécurité dans certaines régions¹⁶.

⁵ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2022. *Crisis in Central African Republic*.

⁶ Organisation des Nations Unies. 2022. *Analyse commune de pays, République centrafricaine*. (Non disponible en ligne.)

⁷ Le nombre de cas signalés, en hausse, est passé de 8 321 en 2017 à 13 028 en 2019. Médecins sans frontières (MSF) Centre opérationnel de Barcelone et d'Athènes et PAM. Août 2021. *Moyens de subsistance et sécurité alimentaire des personnes affectées par les VBG suivies au Centre Tongolo et Hôpital Communautaire de MSF*.

⁸ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. 2022. *Rapport sur les violences sexuelles liées aux conflits commises par le FPRC et l'UPC dans les Préfectures du Mbomou et de la Haute-Kotto - Décembre 2020 - mars 2022*.

⁹ La discrimination fondée sur le sexe est profondément ancrée en République centrafricaine, pays qui se place au 159^e rang sur 189 pays selon l'indice d'inégalité de genre.

¹⁰ Selon les données du PAM. 2017. *République centrafricaine - Enquête nationale de la sécurité alimentaire (ENSA). Décembre 2017*. Aucune donnée fiable plus récente n'est disponible en raison de l'aggravation de l'insécurité.

¹¹ Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2021. *Gender profile of the CAR*.

¹² Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. 2020. *AIDSinfo*.

¹³ Organisation mondiale de la Santé. 2021. L'OMS publie de nouvelles listes des pays fortement touchés par la tuberculose, la tuberculose liée au VIH et la tuberculose pharmacorésistante (en anglais).

¹⁴ *Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2023-2027)*. (Non disponible en ligne.)

¹⁵ A. Paronjana. 2022. Hypothèses de planification du PSP pour la République centrafricaine.

¹⁶ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. 2022. *Rapport sur les violences sexuelles liées aux conflits commises par le FPRC et l'UPC dans les Préfectures du Mbomou et de la Haute-Kotto - Décembre 2020 - mars 2022*.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

12. Les progrès enregistrés sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) sont très limités. Le taux de pauvreté a augmenté, passant de 70,5 pour cent de la population en 2019 à 72,5 pour cent en 2020¹⁷. Le rapport national volontaire de 2019 sur la mise en œuvre du Programme 2030 pointe la faiblesse des améliorations, voire une détérioration de la situation pour la plupart des ODD, les résultats au titre du volet "Population étant particulièrement mauvais en raison de l'instabilité des conditions de sécurité et du manque de ressources"¹⁸.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

13. *Accès à l'alimentation.* Selon l'indice de 2021 de la faim dans le monde, la République centrafricaine se classe au 114^e rang sur 116 pays, avec un score de 43 (alarmant)¹⁹. Le nombre de personnes vulnérables face à l'insécurité alimentaire ou risquant de s'y retrouver exposées croît rapidement. Les ménages dirigés par une femme, notamment en zone rurale, sont plus touchés que ceux qui ont un homme à leur tête²⁰. Pendant la période allant d'avril à août 2022, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë a atteint 2,2 millions (soit 45 pour cent de la population totale)²¹. Les groupes les plus touchés sont les personnes déplacées (dont le nombre atteignait 602 134 en mai 2022), les rapatriés (499 430) et les réfugiés (11 128)²².
14. *Élimination de la malnutrition.* Le taux de malnutrition aiguë globale est estimé à 5,8 pour cent²³; la prévalence est plus forte chez les filles (6,4 pour cent) que chez les garçons (5,4 pour cent) et varie sensiblement suivant les régions. En 2020, le taux de retard de croissance était de 40,1 pour cent²⁴ et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans était estimé à 103 décès pour 1 000 naissances vivantes, plaçant le pays au cinquième rang mondial²⁵. Les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants sont mauvaises, si bien que seuls 6,2 pour cent des enfants âgés de 6 à 23 mois ont une alimentation minimum acceptable²⁶ et que 36,2 pour cent des enfants âgés de moins de 6 mois sont nourris exclusivement au sein²⁷. Quelque 46,8 pour cent des filles et des femmes âgées de 15 à 49 ans souffrent d'anémie.

¹⁷ Organisation des Nations Unies. 2022. *Analyse commune de pays, République centrafricaine*. (Non disponible en ligne.)

¹⁸ Gouvernement centrafricain et PNUD. 2019. *Rapport national volontaire de suivi de mise en œuvre des objectifs de développement durable en 2019*.

¹⁹ Welthungerhilfe et Concern Worldwide. 2019. *2019 Global Hunger Index: The Challenge of Hunger and Climate Change*.

²⁰ PAM. 2017. *République centrafricaine - Enquête nationale de la sécurité Alimentaire (ENSA), décembre 2017*.

²¹ Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). 2022. *Central African Republic: Acute Food Insecurity Projection Update April-August 2022*.

²² Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2022. *Portail opérationnel - Personnes déplacées en République centrafricaine*. Septembre 2022.

²³ Ministère de la santé et de la population. 2018, mise à jour en 2021. *Enquête nationale sur la situation nutritionnelle et la mortalité en République centrafricaine*.

²⁴ Rapport sur la nutrition mondiale. 2021. *2021 - Rapport sur la nutrition mondiale - Le point sur la situation nutritionnelle mondiale*.

²⁵ Banque mondiale. *Base de données sur les indicateurs du développement dans le monde* (en anglais).

²⁶ UNICEF. 2019. *Enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition (SMART), 2019*.

²⁷ Rapport sur la nutrition mondiale. 2021. *2021 - Rapport sur la nutrition mondiale - Le point sur la situation nutritionnelle mondiale*.

15. *Productivité et revenus des petits exploitants.* L'agriculture pluviale de subsistance constitue la base de l'économie et la principale source de revenus et de subsistance de 80 pour cent de la population²⁸. Plus de 80 pour cent des personnes employées dans le secteur sont des femmes. Il s'agit essentiellement de travailleuses du secteur non structuré²⁹, qui sont particulièrement vulnérables face aux chocs et aux crises. Les déplacements de population, le manque de semences et d'équipement, l'accès réduit à la terre, la pauvreté et les effets des changements climatiques³⁰ sont autant de facteurs qui perturbent les activités des petits exploitants.
16. *Systèmes alimentaires durables.* La République centrafricaine a recours aux importations pour combler son déficit vivrier³¹. Même si l'on observe des améliorations dans quelques zones circonscrites, l'insécurité continue de peser sur la production alimentaire. Parmi les facteurs qui contribuent à l'absence de viabilité des systèmes alimentaires figurent l'insuffisance des investissements, le manque d'intégration des zones de production et des marchés, la dégradation de l'environnement et des méthodes de gestion des ressources non durables. Le pays est également touché par la crise alimentaire mondiale: la guerre en Ukraine a des effets dévastateurs sur l'économie nationale, entraînant une hausse des prix qui compromet la disponibilité de produits alimentaires, nuit aux pratiques agricoles et expose le pays au risque accru d'une inflation forte et durable.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

17. *Renforcement des capacités.* Le manque de capacités institutionnelles dans le domaine des politiques – conception, planification, application et suivi – nuit à l'efficacité et à l'efficacité de la prestation de services essentiels.
18. *Cohérence des politiques.* La conception des politiques et des programmes est conforme au Plan national de relèvement et de consolidation de la paix. Toutefois, il existe un gouffre entre la formulation et la mise en œuvre des politiques en raison de la fragilité des institutions de l'État et du manque de financements.
19. *Diversification des sources de financement*³². L'aide publique au développement a augmenté de 40 pour cent entre 2015 et 2019 (passant de 487 millions de dollars à 689 millions de dollars) et représentait plus de 30 pour cent du revenu national brut en 2019³³.
20. *Partenariats mondiaux.* Il existe très peu de partenariats mondiaux dans le pays. Le manque d'infrastructure dans les secteurs de l'énergie et du transport se traduit pour les acteurs du développement par des frais d'exploitation élevés et freine l'établissement de partenariats commerciaux et économiques.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

21. *Conflits.* Les luttes armées autour du contrôle de l'exploitation minière, des ressources naturelles et des parcours de transhumance sont le principal facteur de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition et une cause majeure de la désorganisation du potentiel agricole du pays.

²⁸ Bureau de la coordination des affaires humanitaires. 2021. *République centrafricaine: Aperçu des besoins humanitaires*.

²⁹ Banque mondiale. *Base de données sur les indicateurs du développement dans le monde* (en anglais).

³⁰ Groupe de la Banque mondiale. 2021. *Climate Risk Country Profile: Central African Republic*.

³¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et PAM. 2019. *Rapport spécial: mission FAO/PAM d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire en République centrafricaine*.

³² PAM. 2022. *WFP Central African Republic Country Brief, January 2022*.

³³ Banque mondiale. *APD nette reçue (% du RNB) – République centrafricaine*.

22. *Changements climatiques.* La République centrafricaine est un pays exposé aux inondations, aux incendies de forêt et à la sécheresse. La misère dans laquelle vivent les ménages et les communautés pauvres et la faiblesse de leurs capacités les empêchent de dûment gérer les risques climatiques et aggravent leur vulnérabilité³⁴.
23. *Inégalités entre les femmes et les hommes et pratiques discriminatoires.* Les femmes et les filles – notamment celles porteuses de handicap, issues de minorités ethniques³⁵, réfugiées ou déplacées ou vivant en milieu rural dans des ménages dirigés par une femme – sont plus vulnérables que les hommes face à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire et sont exposées à des risques accrus en matière de protection³⁶. Les crises actuelles ont accéléré la détérioration des conditions de vie des femmes et font ressortir la nécessité de lutter plus efficacement et sans tarder dans le cadre des programmes contre la discrimination fondée sur le sexe³⁷.
24. *Services de base et capital humain.* L'accès limité aux services essentiels, tels l'eau, l'assainissement, la santé et l'éducation, conjugué aux mauvaises pratiques en matière d'alimentation et d'hygiène, freine le développement du capital humain.
25. *Protection sociale et filets de sécurité.* Les systèmes de protection sociale à caractère contributif et non contributif sont encore embryonnaires. Le projet de politique de protection sociale du Gouvernement de mars 2012³⁸ n'est toujours pas achevé ni approuvé. La population compte sur l'assistance humanitaire et les filets de sécurité mis en place par les entités des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG) internationales³⁹. Il existe des perspectives à long terme pour renforcer les liens entre les programmes d'aide humanitaire et les filets de sécurité et pour tirer parti des programmes réussis de transferts de type monétaire, ce qui contribuerait à instaurer un système national de protection sociale.
26. *Pays sous-équipé en infrastructure.* Plus de 60 pour cent des routes du pays sont des pistes ou des routes rurales allant d'un village à un autre. Le réseau routier est insuffisant et l'absence de réfection ou d'entretien de la voirie entrave les opérations humanitaires et les activités de développement⁴⁰.
27. *Manque de données et d'analyse.* La collecte et l'analyse de données ventilées par sexe, par âge et handicap sont nécessaires pour mieux comprendre les effets des crises sur les femmes et les groupes de population marginalisés⁴¹.

³⁴ Groupe de la Banque mondiale. 2021. *Climate Risk Country Profile: Central African Republic*.

³⁵ PAM. 2021. *An Assessment of Indigenous Peoples' Livelihoods in the Central African Republic*.

³⁶ Ibid.

³⁷ PAM. 2019. *Évaluation décentralisée – Évaluation thématique sur les questions de genre dans les interventions du PAM en République centrafricaine 2014-2018*.

³⁸ Organisation internationale du Travail. 2012. *République centrafricaine, Avant-projet de politique nationale de protection sociale (2012)*.

³⁹ Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. 2019. *Sur le chemin de la paix*.

⁴⁰ Module de la logistique. 2022. *Central African Republic Road Network*.

⁴¹ PAM. 2019. *Évaluation décentralisée – Évaluation thématique sur les questions de genre dans les interventions du PAM en République centrafricaine 2014-2018*.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

28. Le PSP pour la République centrafricaine (2023-2027) s'appuie sur les acquis du PSP provisoire pour 2018-2022, sur les résultats d'une évaluation décentralisée consacrée en 2019 à la problématique femmes-hommes⁴² et de l'évaluation du PSP provisoire réalisée en 2022⁴³, ainsi que sur des études annuelles et des examens des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.
29. L'évaluation du PSP provisoire a mis en lumière le rôle de premier plan joué par le PAM dans les interventions humanitaires et la souplesse de ses programmes dans un contexte instable et en rapide évolution. Dans la perspective d'un changement durable, l'équipe d'évaluation a recommandé d'intégrer des activités de relèvement rapide dans l'action menée par le PAM en faveur des personnes déplacées de longue date et des rapatriés, notamment dans les zones rurales stabilisées, et de passer d'un ciblage axé sur le statut à un ciblage fondé sur la vulnérabilité afin de mieux relier les interventions face aux crises aux programmes de protection sociale et susciter ainsi un impact plus fort.
30. L'équipe d'évaluation a également recommandé de passer dans la mesure du possible à des activités de renforcement de la résilience en se concentrant sur des interventions potentiellement durables – notamment des activités spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle, des programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale, et des activités d'appui aux petits exploitants agricoles et d'amélioration des filières. Elle a aussi recommandé de renforcer les prestations de services communautaires dans les zones difficiles d'accès où la présence des pouvoirs publics est limitée.
31. Entre autres recommandations importantes, l'évaluation préconisait de renforcer les liens avec les activités de consolidation de la paix dans le cadre de l'approche unissant action humanitaire, développement et paix, et d'intégrer davantage dans le PSP le ciblage et les programmes tenant compte des risques de conflit, ainsi que les questions d'égalité femmes-hommes, de protection et de responsabilité à l'égard des populations touchées.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

32. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après "le Plan-cadre de coopération") est conforme aux trois piliers du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix établi par le Gouvernement centrafricain pour 2017-2021 (et prolongé ultérieurement jusqu'à 2023)⁴⁴, à savoir: Soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation, Renouveler le contrat social entre l'État et la société, et Assurer le relèvement économique et la relance des secteurs productifs.

⁴² Ibid.

⁴³ PAM. 2021. République centrafricaine: [Évaluation du plan stratégique de pays provisoire du PAM \(2018-2022\)](#).

⁴⁴ Gouvernement centrafricain. 2017. [République centrafricaine: Plan national de relèvement et de consolidation de la paix 2017-2021](#).

33. En synergie avec des acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix travaillant dans des zones de convergence, le PSP contribuera aux quatre piliers du Plan-cadre de coopération⁴⁵ – Population, Prospérité, Planète et Paix – et au Plan de réponse humanitaire 2022 qui coordonne l'action de l'ensemble des entités des Nations Unies et des partenaires humanitaires à l'œuvre en République centrafricaine: le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la MINUSCA, les ONG locales et internationales et les communautés.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

34. Le PSP est le fruit des nombreuses consultations menées avec le Gouvernement aux niveaux national et infranational, les entités des Nations Unies, les ONG, les donateurs et les communautés locales. Le PAM a apporté son soutien et contribué à la tenue du dialogue national sur les systèmes alimentaires, à la réalisation de l'analyse commune de pays et à l'établissement du Plan-cadre de coopération, et il a participé aux discussions de l'équipe de pays des Nations Unies ainsi qu'à celles de l'équipe de pays pour l'action humanitaire.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

35. Bien que les interventions face aux crises demeurent l'axe prioritaire du présent PSP, le PAM travaillera aussi souvent que possible en synergie avec les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix dans le cadre de l'approche fondée sur les interactions entre action humanitaire, développement et paix.
36. Plaçant la population et les communautés au cœur de ses interventions, le PAM continuera de faire face à leurs besoins immédiats en donnant la priorité aux régions où l'insécurité alimentaire se situe en phase 4 (urgence) sur l'échelle du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), mais il s'attaquera aussi aux causes profondes de la vulnérabilité sur le long terme en renforçant les capacités et les systèmes dans le but d'accroître la résilience et de prévenir les chocs, notamment les chocs climatiques. Cohésion sociale, stabilisation et paix seront les principes directeurs des interventions du PAM, qui jetteront les bases du développement.
37. Afin de réduire les besoins à long terme en matière d'aide humanitaire, le PSP se concentrera sur la prévention des conflits mais il apportera aussi un soutien accru au renforcement de la résilience dans les zones relativement stables où la situation continue de s'améliorer sur le plan de la sécurité alimentaire, en mettant l'accent sur le développement du capital humain et le renforcement des filières à dimension nutritionnelle.
38. Le PAM conduira une action porteuse de transformation en établissant des partenariats avec les communautés locales et les groupes marginalisés, notamment les personnes handicapées et les peuples autochtones: les Bakas de la région de Dzanga-Sangha, les M'bororos de la préfecture de Ouaka dans le centre-est du pays, les M'bomou dans le sud-est, les Lobaye dans le sud-ouest et les Lithos dans le nord. Il mettra l'accent sur l'égalité femmes-hommes, les besoins en matière de protection, l'obligation de rendre compte et la durabilité environnementale, et veillera à éviter que ses activités n'aient des conséquences préjudiciables. La sécurité, l'accessibilité et l'inclusivité des mécanismes communautaires de remontée de l'information seront renforcées dans le cadre du système de suivi.

⁴⁵ Organisation des Nations Unies. 2022. *Analyse commune de pays, République centrafricaine*. (Non disponible en ligne.)

39. Des analyses, des collectes de données de suivi et des évaluations auront lieu régulièrement pour orienter les ajustements à apporter aux stratégies et aux programmes.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Hypothèses

40. Les hypothèses ci-dessous, sur lesquelles reposent la mise en œuvre du PSP et sa réussite, tiennent toutes compte de la fragilité et de l'instabilité de la situation en République centrafricaine:

- L'accès humanitaire ne se détériore pas davantage.
- Le nombre de personnes nouvellement déplacées se stabilise.
- Le nombre de zones stabilisées adaptées à des activités de résilience (dans le nord-ouest, le sud-ouest et le sud-est du pays) reste inchangé ou augmente.
- Le risque que surviennent d'autres chocs ou facteurs de perturbation économiques n'entraîne pas davantage de troubles sociaux.
- Des plans de secours sont en place.
- Les résultats des élections locales de 2022 ne sont pas contestés et ne provoquent pas d'autres violences, ni un affaiblissement ultérieur de la gouvernance et de la décentralisation.
- Les partenariats du PAM sont solides et efficaces.
- Les financements reçus par le PAM augmentent et sont prévisibles et souples.

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les populations touchées par une crise en République centrafricaine, notamment les personnes réfugiées, déplacées ou rapatriées et les populations d'accueil, qu'elles soient ou non porteuses de handicap, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels pendant et après les crises

41. L'objectif du PAM est de stabiliser la situation sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations frappées par une crise dans les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire tout en leur fournissant une aide accrue pour qu'elles se rétablissent rapidement.

Effet direct stratégique du PAM

42. L'effet direct 1 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

43. L'effet direct 1 du PSP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

44. L'effet direct 1 du PSP est conforme au pilier 1 du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix, au premier pilier du Plan-cadre de coopération ("Population") et à l'objectif stratégique 1 du Plan de réponse humanitaire 2022.

Produits escomptés

45. Les quatre produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 1 du PSP:

- Produit 1. Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise vivant dans les zones prioritaires (niveau 1) reçoivent des vivres ou une aide monétaire ou les deux à la fois, ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base et contribue à la stabilité.

- Produit 2. Les femmes et les hommes touchés par une crise, y compris parmi les populations autochtones (niveau 2), participent à des activités axées sur les moyens d'existence et les communautés qui les aident à se rétablir rapidement et favorisent la cohésion sociale et la consolidation de la paix.
- Produit 3. Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes souffrant de malnutrition et les patients sous traitement antirétroviral et antituberculeux (niveau 1) qui sont touchés par une crise bénéficient d'un ensemble complet d'activités prévoyant l'apport d'aliments nutritifs et de conseils en nutrition pour améliorer leur état nutritionnel.
- Produit 4. Les populations ciblées (niveau 2) recueillent les fruits du renforcement des capacités des agents sanitaires et des partenaires en matière de prévention et de traitement de la malnutrition.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance vitale aux populations touchées par une crise pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base et les aider à se rétablir rapidement

46. Dans le respect des principes humanitaires et selon une approche fondée sur des données probantes, le PAM fournira aux personnes déplacées, aux réfugiés, aux rapatriés et aux communautés d'accueil vulnérables une assistance alimentaire nutritive vitale sous la forme de distributions de vivres et de transferts de type monétaire. Le PAM aura recours à ces deux modalités pour faire face aux besoins alimentaires et nutritionnels immédiats; il tiendra compte de la situation, des besoins et des préférences alimentaires des populations touchées et veillera à ce que l'apport nutritionnel de l'assortiment alimentaire soit satisfaisant. Il collaborera avec ses partenaires du mécanisme d'intervention rapide pour porter secours aux populations touchées dans les 72 heures suivant une crise et coordonnera la riposte avec les modules d'action groupée relatifs à la sécurité alimentaire, à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, à la nutrition et autres.
47. Pour affiner le ciblage géographique⁴⁶, le PAM aura recours à un ciblage communautaire fondé sur la vulnérabilité qui sera effectué en collaboration avec les responsables des communautés, les partenaires coopérants et les parties prenantes locales, notamment les femmes et les groupes marginalisés les plus vulnérables. Des mesures visant à prévenir les violences sexistes, l'exploitation sexuelle et les sévices visant les enfants seront mises en œuvre systématiquement.
48. En collaboration avec des partenaires ayant une connaissance approfondie du contexte local, et dans la mesure du possible, le PAM proposera aux individus et aux ménages qui se trouvent en situation de crise prolongée des activités d'appoint pour les aider à se rétablir rapidement et à passer à terme aux activités axées sur la résilience entreprises au titre de l'effet direct 3 du PSP. Lorsqu'il lui sera possible de le faire, le PAM établira des passerelles entre ses activités liées aux interventions d'urgence et les programmes de protection sociale réactifs face aux chocs.

Activité 2: Réaliser un ensemble d'activités d'assistance intégrées pour traiter la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, et mener des activités en matière de nutrition – bilans, conseils et appui – en faveur des personnes vivant avec le VIH et des patients atteints de tuberculose suivant une thérapie antirétrovirale et un traitement sous surveillance directe dans les zones touchées par une crise

⁴⁶ Le ciblage géographique se fondera sur les résultats de l'analyse de l'IPC effectuée récemment, une enquête nationale sur la sécurité alimentaire et une enquête SMART.

49. L'aide du PAM sera fournie par l'intermédiaire des établissements de santé et de dispensaires itinérants; elle ciblera les personnes souffrant de malnutrition parmi les groupes suivants: enfants âgés de 6 à 59 mois, filles et femmes enceintes ou allaitantes, personnes vivant avec le VIH et patients atteints de tuberculose suivant une thérapie antirétrovirale et un traitement sous surveillance directe; les bénéficiaires seront sélectionnés dans le cadre de campagnes de dépistage communautaires organisées dans les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire et seront soignés comme le prévoit le protocole national. Les personnes souffrant de malnutrition qui suivent une thérapie antirétrovirale et un traitement sous surveillance directe recevront des conseils en nutrition et des aliments nutritifs spécialisés, l'objectif étant d'améliorer leur état nutritionnel. Pour le traitement de la malnutrition aiguë sévère, le PAM coordonnera son action avec l'UNICEF afin d'assurer une gamme complète de soins.
50. Le PAM interviendra auprès des institutions et des autorités locales pour renforcer leur capacité à planifier, à gérer, à suivre et à fournir des services de base durables et aidera les agents de santé communautaires à faire mieux connaître, à détecter et à traiter la malnutrition parmi les populations les plus vulnérables.
51. Les plateformes multisectorielles telles que le module de la nutrition et les réseaux comme le mouvement Renforcer la nutrition permettront d'intensifier les activités de plaidoyer, l'appui aux politiques et le dialogue pour faire avancer les questions de nutrition.

Partenariats

52. Les partenaires du PAM au titre de l'effet direct 1 du PSP seront les suivants: le Ministère de l'action humanitaire et de la réconciliation nationale, l'unité de coordination du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix⁴⁷, les ministères responsables de la protection sociale et de la santé, les donateurs, les autres entités des Nations Unies œuvrant dans le secteur humanitaire, les ONG et la société civile, notamment les réseaux de personnes vivant avec le VIH et les associations féminines.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

53. Le PAM préservera sa capacité d'intervention humanitaire actuelle pendant les cinq ans que durera le PSP; il réduira progressivement ses interventions face aux crises tout en renforçant ses activités axées sur le relèvement et la résilience.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les populations vulnérables sur le plan nutritionnel et touchées par un choc (y compris les peuples autochtones) vivant dans les zones ciblées, qu'elles soient ou non porteuses de handicap, voient leur situation s'améliorer sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation, et ont davantage accès à une alimentation saine et nutritive et aux programmes d'alimentation scolaire, conformément aux normes nationales

54. Le PAM fera en sorte que la nutrition figure parmi les premières priorités du pays; à cet effet, il s'attachera à produire des données probantes au moyen d'analyses détaillées – enquêtes SMART⁴⁸, études sur le coût de la faim, analyses visant à combler le déficit en nutriments et évaluations de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle des personnes vivant avec le VIH – et plaidera en faveur de l'intégration de la nutrition dans d'autres secteurs tels que l'agriculture – notamment pour la transformation et la conservation des aliments –, la santé, la protection sociale et l'éducation.

⁴⁷ Gouvernement centrafricain. 2017. 2017 *République centrafricaine: Plan national de relèvement et de consolidation de la paix 2017-2021*.

⁴⁸ SMART désigne le suivi et l'évaluation normalisés des phases de secours et de transition.

55. Le PAM continuera de privilégier les 1 000 premiers jours de la vie, période décisive pour prévenir toutes les formes de malnutrition maternelle et infantile. Le programme d'alimentation scolaire sera intensifié et sa composante relative à la production locale sera renforcée afin de consolider les acquis de l'enseignement tout en stimulant l'économie locale.

Effet direct stratégique du PAM

56. L'effet direct 2 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 2 du PAM (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation).

Domaine d'action privilégié

57. L'effet direct 2 du PSP est axé sur les causes profondes.

Harmonisation avec les priorités nationales

58. L'effet direct 2 du PSP est conforme au pilier 2 du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix, au pilier "Population" du Plan-cadre de coopération et à l'objectif stratégique 2 du Plan de réponse humanitaire 2022, et contribuera à leur réalisation.

Produits escomptés

59. Les quatre produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 2 du PSP:
- Produit 5. Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes en situation de vulnérabilité qui sont ciblés (niveau 1) ont accès à une alimentation suffisante, saine et nutritive permettant de prévenir la malnutrition.
 - Produit 6. Les femmes, les hommes, les filles et les garçons ciblés (niveau 2) bénéficient de campagnes de communication à dimension nutritionnelle visant à faire évoluer la société et les comportements qui valorisent une alimentation saine et mettent l'accent sur les bonnes pratiques d'alimentation du nourrisson et des jeunes enfants et d'autres pratiques familiales essentielles dans le but de prévenir la malnutrition.
 - Produit 7. Les populations ciblées (niveau 2) recueillent les fruits de la capacité accrue des services de santé et de nutrition à améliorer leur état sanitaire et nutritionnel, notamment grâce à la promotion et à l'utilisation d'aliments enrichis localement et de filières axées sur la nutrition.
 - Produit 8. Les garçons et les filles qui vont en classe (niveau 1) bénéficient d'un ensemble d'activités d'appui à la nutrition, à la santé et à l'éducation liées aux programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui satisfont leurs besoins alimentaires et nutritionnels, améliorent les taux de scolarisation, d'assiduité, et de poursuite des études, et favorisent l'autonomisation des filles et des enfants autochtones.

Activités essentielles

Activité 3: Mettre en œuvre à l'intention des groupes ciblés un ensemble complet d'activités axées sur la santé et la nutrition pour prévenir la malnutrition

60. Le PAM ciblera les zones classées en phase 4 de l'IPC où la densité de population et les taux de malnutrition sont élevés et mettra au point des approches communautaires pour lever les obstacles liés à la problématique femmes-hommes qui nuisent à la prévention de la malnutrition. Il distribuera des aliments nutritifs spécialisés ou une aide monétaire pour prévenir la malnutrition chez les enfants âgés de 6 à 23 mois ainsi que chez les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, qui recevront cette aide pendant au moins six mois par an, notamment avant et pendant la période de soudure (de mars à septembre).

61. Parallèlement, le PAM fournira une assistance technique aux prestataires de services locaux, aux partenaires coopérants et aux agents de santé communautaires pour améliorer la gestion des programmes de nutrition ainsi que l'accès aux services sociaux de base.
62. Cette stratégie sera complétée par des campagnes de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui encourageront les bénéficiaires à consommer des aliments variés et riches en nutriments, à adopter chez eux des pratiques saines et hygiéniques de manipulation, de préparation et de stockage de la nourriture et de bonnes pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, et à diversifier leur production alimentaire.
63. Dans le cadre des effets directs 2 et 3 du PSP, le PAM contribuera à développer les marchés locaux, les chaînes d'approvisionnement et des filières axées sur la nutrition efficaces, équitables et productives, afin d'améliorer l'accès à des aliments sains et nutritifs ainsi que leur disponibilité, leur accessibilité économique et leur consommation.

Activité 4: Fournir des repas scolaires nutritifs aux élèves – filles et garçons – des zones ciblées de manière à promouvoir la production locale, à encourager les élèves à poursuivre leurs études et à faire reculer les discriminations liées au sexe et à l'appartenance ethnique

64. Conformément à sa stratégie en matière d'alimentation scolaire pour 2020-2030, le PAM fournira des repas scolaires aux enfants vivant dans un contexte stable ou dans des situations de crise pour améliorer leurs résultats scolaires, permettre aux filles et aux garçons de poursuivre leurs études et réduire le nombre de mariages d'enfants et de mariages forcés ainsi que les grossesses précoces; il aura recours à une approche tenant compte des risques de conflit et à une stratégie de communication visant à faire évoluer la société et les comportements pour lutter contre les discriminations ethniques et promouvoir la cohésion sociale. Dans les régions agricoles stables, les écoles seront, dans la mesure du possible, mises en rapport avec les petits exploitants pour promouvoir la production locale.
65. Le PAM encouragera la consommation d'aliments nutritifs produits dans les jardins scolaires communautaires et étudiera les possibilités d'intégrer des activités d'enrichissement des aliments dans les programmes d'alimentation scolaire; avec l'UNICEF, il favorisera la mise en œuvre d'interventions conjointes en milieu scolaire, notamment des activités de santé, d'hygiène et de nutrition à l'école.

Partenariats

66. Les partenaires du PAM au titre de l'effet direct 2 du PSP seront les suivants: les ministères responsables de l'éducation, de l'agriculture, de la santé, du commerce et de l'industrie, l'unité de coordination du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix, les donateurs, d'autres entités des Nations Unies, les ONG et la société civile, notamment les organisations œuvrant en faveur des femmes et des peuples autochtones.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

67. Le PAM contribuera à la mise au point définitive de la stratégie nationale en matière d'alimentation scolaire et de celle relative à la sécurité alimentaire et à la nutrition et facilitera leur mise en œuvre au-delà de la période d'exécution du PSP.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les populations en situation d'insécurité alimentaire et touchées par un choc vivant dans les zones ciblées disposent de moyens d'existence améliorés et ont accès à des systèmes alimentaires plus résilients et plus durables

68. Les activités prévues au titre de l'effet direct 3 du PSP cibleront les communautés agricoles, agropastorales et pastorales installées le long des couloirs de transhumance et seront coordonnées avec les interventions menées au titre de l'effet direct 1 du PSP pour assurer le relais auprès des populations ciblées par lesdites interventions lorsque celles-ci prendront fin. Pour coordonner les activités menées au titre du présent effet direct du PSP avec celles relevant de l'effet direct 2 du PSP, des passerelles seront établies avec les programmes d'alimentation scolaire, les activités de nutrition et les interventions de communication visant à faire évoluer la société et les comportements. Conformément aux dispositions de l'effet direct 4 du PSP, le PAM veillera au titre du présent effet direct 3 à ce que les travaux de renforcement des capacités opérationnelles s'articulent avec des activités en matière de plaidoyer et d'élaboration de politiques.

Effet direct stratégique du PAM

69. L'effet direct 3 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables).

Domaine d'action privilégié

70. L'effet direct 3 du PSP est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

71. L'effet direct 3 du PSP est conforme au pilier 3 du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix, au pilier "Planète" du Plan-cadre de coopération et à l'objectif stratégique 2 du Plan de réponse humanitaire 2022, et contribuera à leur réalisation.

Produits escomptés

72. Les trois produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 3 du PSP:

- Produit 9. Les populations en situation d'insécurité alimentaire et les communautés touchées par des chocs (y compris les populations marginalisées), notamment les femmes et les jeunes (niveau 2), bénéficient d'actifs communautaires productifs qui visent à améliorer leurs moyens d'existence, à renforcer leur résilience face aux chocs et à favoriser la cohésion sociale et la consolidation de la paix en tenant compte des risques de conflit.
- Produit 10. Les petits exploitants agricoles ciblés et d'autres acteurs des systèmes alimentaires (niveau 2) disposent de capacités d'association et de négociation accrues et ont accès à des technologies innovantes améliorées (pratiques exemplaires de gestion après récolte, et manutention, conservation et transformation des produits alimentaires), à des services financiers et à des débouchés commerciaux fiables pour améliorer leur productivité, diversifier leur production et renforcer et varier le rôle qu'ils jouent dans la filière.
- Produit 11. Les populations en situation de vulnérabilité (niveau 2) bénéficient de services et de technologies dans les domaines de la nutrition, de la transformation des relations entre les femmes et les hommes et de l'adaptation aux changements climatiques, qui leur permettent de diversifier leurs moyens d'existence et de mieux anticiper les chocs climatiques, d'y résister et de s'en remettre.

Activités essentielles

Activité 5: Fournir aux populations ciblées, notamment aux communautés et aux peuples autochtones, un appui relatif aux moyens d'existence et assurer le renforcement de leur résilience par l'intermédiaire d'activités de création d'actifs productifs et à la faveur du développement des filières

73. Le PAM aura recours aux distributions de vivres et aux transferts de type monétaire pour ses activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs; il subviendra aux besoins alimentaires immédiats tout en aidant les ménages et les communautés à créer ou à améliorer des actifs productifs qui leur seront utiles pendant longtemps.
74. Les activités de création d'actifs productifs destinés aux ménages et aux communautés se concentreront sur la gestion durable des sols et des ressources naturelles, la restauration des terres, la construction, la réparation et l'entretien des infrastructures communautaires et le reboisement. Elles seront conçues pour renforcer les filières à dimension nutritionnelle et s'attacheront à améliorer la capacité des bénéficiaires à maintenir leur état nutritionnel à un niveau adéquat et à avoir une alimentation saine, ainsi qu'à leur fournir des outils et des équipements et à leur donner accès à des formations en matière de risques climatiques et de résilience.
75. L'approche participative et analytique à trois niveaux du PAM guidera la conception des interventions d'assistance alimentaire pour la création d'actifs qui s'inscrivent dans le cadre des efforts de renforcement de la résilience et d'adaptation aux changements climatiques.
76. Les interventions d'assistance alimentaire pour la création d'actifs visent à s'attaquer aux causes profondes des tensions sociales et à contribuer à améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les ethnies ainsi que l'autonomisation des femmes, des jeunes et des peuples autochtones, en misant sur une participation inclusive et des évaluations qualitatives qui guideront la programmation. Dans ses échanges avec les communautés, le PAM défendra la cause des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés pour qu'ils puissent disposer d'un accès équitable à la terre et de la maîtrise des actifs, et garantira aux personnes et aux communautés les plus défavorisées un rôle plus important dans la prise de décisions.
77. Le PAM encouragera les petits exploitants agricoles ciblés et d'autres acteurs des systèmes alimentaires à renforcer leur capacité d'association et de négociation et à utiliser davantage des technologies et pratiques novatrices améliorées dans des domaines tels que la gestion après récolte et l'accès aux marchés, et établira des partenariats avec les acteurs de la consolidation de la paix pour promouvoir l'entente au sein des communautés. Afin de diversifier la production et d'améliorer la transformation et la conservation des aliments, il mettra l'accent sur la gestion de la qualité à toutes les étapes de la filière du maïs et des haricots. Il fournira un appui technique et mènera des activités de plaidoyer dans divers domaines: enrichissement des aliments, pratiques exemplaires de stockage, gestion commerciale, promotion et commercialisation des produits locaux et renforcement de l'environnement alimentaire au moyen du cadre réglementaire et des systèmes d'assurance qualité. Le PAM fera en sorte que les femmes et les hommes ne disposant pas d'un compte en banque acquièrent des notions en matière de finance et leur donnera accès à des services financiers. Pour surmonter leurs difficultés d'accès aux marchés, les petits exploitants agricoles seront associés aux détaillants locaux et au programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale.

Partenariats

78. Les partenaires du PAM au titre de l'effet direct 3 du PSP seront les suivants: les ministères responsables de l'agriculture et du développement rural, de l'élevage, de l'environnement, de l'emploi, de la protection sociale, du commerce et de l'industrie, ainsi que de l'action humanitaire et de la réconciliation nationale, l'unité de coordination du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix, les donateurs, la Banque mondiale, d'autres entités des Nations Unies, les acteurs de la consolidation de la paix, les ONG, le milieu universitaire et la société civile, notamment les organisations de peuples autochtones. Ces partenaires devraient recevoir une formation pour améliorer l'inclusion sociale et traiter les causes profondes des conflits. Afin d'obtenir un impact durable, le PAM travaillera en collaboration avec la FAO et d'autres partenaires pour créer des synergies et renforcer les capacités du secteur privé, notamment des petits détaillants.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

79. C'est principalement sur le renforcement des capacités du Gouvernement et des acteurs locaux que reposera la stratégie de transfert des responsabilités du PAM, dont l'objectif sera de permettre au Gouvernement de fixer des normes et des règles, de structurer les marchés locaux et d'encourager les petits exploitants à participer à l'économie productive et à devenir autonomes.

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les institutions nationales et les partenaires disposent de capacités accrues pour gérer les programmes d'alimentation et de nutrition et renforcer le système de protection sociale

80. Conçues compte tenu de la complexité du contexte en République centrafricaine, les activités axées sur le renforcement des capacités reposeront sur des analyses des conflits, un recensement des parties prenantes et des évaluations des besoins en capacités. Le PAM appuiera la conception de programmes de protection sociale cohérents et fondés sur des principes, et entretiendra un dialogue permanent avec les partenaires et les parties prenantes.

81. Les interventions seront axées sur l'amélioration de la prestation et de la coordination des services au niveau infranational et sur le renforcement des politiques, de la planification et de l'analyse au niveau national, l'objectif principal étant d'élaborer des programmes de protection sociale cohérents et fondés sur des principes à l'articulation de l'action humanitaire, du développement et de la paix, ainsi que d'y contribuer, en prévision de l'instauration d'un système national de protection sociale.

Effet direct stratégique du PAM

82. L'effet direct 4 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 4 du PAM (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).

Domaine d'action privilégié

83. L'effet direct 4 du PSP est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

84. L'effet direct 4 du PSP est conforme au pilier 2 du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix et aux piliers "Population" et "Planète" du Plan-cadre de coopération.

Produits escomptés

85. Les trois produits ci-après contribueront à la réalisation de l'effet direct 4 du PSP:
- Produit 12. Le Gouvernement et les partenaires (niveau 3) disposent de capacités renforcées pour élaborer des politiques et des stratégies, analyser les besoins et concevoir et gérer des programmes d'alimentation et de nutrition de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes.
 - Produit 13. Les institutions et les partenaires, à l'échelle nationale et infranationale (niveau 3), disposent de capacités renforcées pour concevoir et gérer des programmes et des systèmes de protection sociale permettant d'appuyer le développement du capital humain et le renforcement de la résilience des communautés face aux chocs.
 - Produit 14. Le Gouvernement et les partenaires (niveau 3) disposent de capacités renforcées pour améliorer la gestion des risques de catastrophe, notamment les systèmes d'alerte rapide, la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise et l'adaptation aux changements climatiques.

Activités essentielles

Activité 6: Fournir une assistance technique et un appui en matière de politiques aux institutions nationales et aux partenaires dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle contribuant à transformer les relations entre les femmes et les hommes, de la protection sociale, de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise et de la gestion des risques de catastrophe

86. Outre les principaux besoins recensés en matière de formation, des activités spécifiques de développement des capacités relatives à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies, à la préparation aux situations d'urgence et aux interventions en cas de crise, à la réduction des risques de catastrophe, à l'adaptation aux changements climatiques et à la prestation de services de base, notamment pour la détection et la gestion de la malnutrition, seront prévues dans le plan de formation.
87. Le PAM exploitera ses partenariats avec l'UNICEF et d'autres grands acteurs mondiaux qui travaillent sur les interactions entre aide humanitaire, développement et paix pour aider le Gouvernement à mettre au point un système de protection sociale global et intégré. Dans le cadre de cette collaboration, le PAM fournira les outils et l'appui qui permettront au Gouvernement de mieux répondre aux besoins des populations et de renforcer la responsabilité à l'égard des populations touchées, notamment en accroissant la transparence des méthodes de ciblage. Une attention particulière sera accordée au renforcement des mécanismes et plateformes de coordination et des cadres et outils de suivi. Le PAM s'efforcera de resserrer les liens entre les interventions menées face aux crises et les activités axées sur la résilience, notamment au niveau des filets nationaux de protection sociale, afin de réduire l'impact des catastrophes et à terme, de devoir moins souvent recourir à l'assistance humanitaire.
88. Le PAM fournira une assistance technique au Gouvernement pour l'aider à prendre en compte les questions de protection sociale lors de la conception d'une stratégie nationale pour la résilience sur le plan de la sécurité alimentaire, à élaborer une politique nationale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, à achever la mise au point de la stratégie nationale relative à l'alimentation scolaire et à parachever et à mettre en œuvre la politique nationale de protection sociale, axée en grande partie sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Partenariats

89. Les partenaires du PAM au titre de l'effet direct 4 du PSP seront les suivants: les ministères responsables de l'économie, du plan et de la coopération internationale, de l'agriculture et du développement rural, de la santé et de la population, du travail, de l'emploi et de la protection sociale ainsi que de l'action humanitaire et de la réconciliation nationale, l'unité de coordination du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix, les donateurs, d'autres entités des Nations Unies (FAO, PNUD, UNICEF et Fonds des Nations Unies pour la population), des institutions financières internationales, des ONG internationales et locales et des organisations de la société civile, qui toutes travailleront ensemble pour créer des synergies.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

90. L'action du PAM en matière de renforcement des capacités a pour objectif de permettre au Gouvernement de reprendre progressivement toutes les activités facilitant la réalisation de l'ODD 2 dans le pays et de protéger les personnes et les groupes de population vulnérables.

Effet direct 5 du plan stratégique de pays: Le Gouvernement et les partenaires de l'action humanitaire et du développement en République centrafricaine sont en mesure de venir en aide aux populations en situation de vulnérabilité et de faire face aux situations d'urgence tout au long de l'année

91. Dans le cadre de sa gestion du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) et des modules des télécommunications d'urgence et de la logistique, le PAM veillera à ce que l'ensemble des membres de la communauté humanitaire et des acteurs du développement disposent d'un accès sûr, fiable et efficace aux personnes démunies.

Effet direct stratégique du PAM

92. L'effet direct 5 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 5 du PAM (Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces).

Domaine d'action privilégié

93. L'effet direct 5 du PSP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

94. L'effet direct 5 du PSP est conforme au pilier 1 du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix, au pilier "Paix" du Plan-cadre de coopération et à l'objectif stratégique 1 du Plan de réponse humanitaire.

Produits escomptés

95. Les quatre produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 5 du PSP:

- Produit 15: Les populations touchées par une crise (niveau 3) recueillent les fruits des services de transport aérien rapides et efficaces fournis par l'UNHAS aux acteurs humanitaires et autres partenaires clés pour leur permettre d'assurer une assistance vitale.
- Produit 16. Les populations ciblées (niveau 3) recueillent les fruits des services communs de télécommunications d'urgence fournis par le PAM à ses partenaires, lesquels leur permettent de recevoir une assistance humanitaire et une aide au développement.
- Produit 17. La communauté humanitaire et les acteurs du développement (niveau 3) bénéficient des services de gestion de l'information et de coordination et des services communs de logistique fournis dans le cadre du module de la logistique pour permettre d'apporter une assistance aux populations ciblées.

- Produit 18: Les populations ciblées (niveau 3) recueillent les fruits des services de logistique bilatéraux fournis par le PAM aux partenaires, lesquels leur permettent de recevoir une assistance humanitaire et une aide au développement.

Activités essentielles

Activité 7: Mettre les prestations assurées par le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (transport de passagers et de fret léger) à la disposition du Gouvernement et des partenaires humanitaires

96. L'UNHAS assurera des vols réguliers vers les destinations prioritaires difficiles d'accès en République centrafricaine. Des réunions des comités directeurs et des consultations avec la communauté humanitaire auront lieu régulièrement pour vérifier que les services fournis demeurent justifiés, efficaces et rentables. L'UNHAS continuera de livrer des cargaisons légères et de réaliser, le cas échéant, des évacuations pour des raisons médicales ou de sécurité.

Activité 8: Fournir à la demande des services de transmission de données et de télécommunications au Gouvernement, aux partenaires de l'action humanitaire et du développement et aux populations bénéficiant d'une assistance

97. En sa qualité de chef de file du module des télécommunications d'urgence en République centrafricaine, le PAM continuera d'assurer les services de transmission radio à haute et très haute fréquence pour les besoins de la communauté humanitaire, en veillant à ce que la couverture du réseau radiophonique permette en permanence d'effectuer des contrôles de sécurité et de sûreté du personnel et des véhicules. Il continuera de réduire son offre de services de transmission de données pour privilégier la mise en œuvre du projet ICT4Gov relatif à la gestion des technologies de l'information et des communications en situation d'urgence destiné aux gouvernements et aux partenaires.

Activité 9: Fournir des services de gestion de l'information et de coordination à la communauté humanitaire et aux partenaires et leur faciliter l'accès à des capacités supplémentaires en matière de services de logistique par l'intermédiaire du module de la logistique

98. En sa qualité de chef de file du module de la logistique, le PAM veillera à ce que les services de logistique soient de bonne qualité et d'un bon rapport coût-efficacité, notamment pour l'acheminement des vivres par le couloir de Douala. La liste des sociétés privées sous contrat sera revue et étoffée en fonction de la performance des sociétés pour assurer au mieux la continuité des services de transport nationaux et régionaux. La capacité et les stratégies d'entreposage seront examinées avec le Gouvernement.

Activité 10: Fournir aux partenaires des services de logistique bilatéraux pour soutenir les chaînes d'approvisionnement à l'intérieur du pays concernant les programmes de santé (paludisme, tuberculose, VIH/sida et COVID-19) et d'autres denrées et services nécessaires

99. Le PAM fournira des services de logistique bilatéraux au Ministère de la santé centrafricain pour l'aider à gérer la chaîne d'approvisionnement nationale des programmes de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme et à fournir les équipements de protection individuelle nécessaires au combat contre la COVID-19. Parmi les activités prévues figurent l'entreposage et la livraison de produits pharmaceutiques et la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide efficaces sur une longue durée.
100. Le PAM assumera d'autres rôles clés comme la coordination mondiale, la communication d'informations et le suivi des données grâce à son application qui lui permet d'assurer le suivi des articles de secours depuis les entrepôts centraux jusqu'aux points de transbordement puis jusqu'aux points de livraison finale, y compris les centres de santé.

101. L'installation d'entrepôts régionaux en République centrafricaine est en cours de discussion, tout comme la possibilité que le PAM apporte un appui au Gouvernement dans le cadre du Partenariat pour la distribution de vaccins contre la COVID-19, une initiative à laquelle participent l'Organisation mondiale de la Santé, l'UNICEF et Gavi, l'Alliance du vaccin.

Partenariats

102. Les partenaires du PAM au titre de l'effet direct 5 du PSP seront les suivants: les ministères responsables des transports, des télécommunications et de la défense, l'unité de coordination du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix, les donateurs, d'autres entités des Nations Unies, la MINUSCA, les ONG et la société civile.
103. En sa qualité de chef de file du module de la sécurité alimentaire, le PAM organisera des débats sur la sécurité alimentaire et la formulation de stratégies visant à éliminer la faim.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

104. Les services apportés à l'ensemble des acteurs de l'aide humanitaire et du développement seront fournis en réponse aux besoins opérationnels, sur la base d'un recouvrement intégral des coûts.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

105. S'appuyant sur l'analyse de l'IPC, ses discussions avec le Gouvernement et les partenaires et des points sur les estimations des besoins, le PAM privilégiera les zones où la prévalence de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est la plus forte. La sélection des communautés agricoles, agropastorales et pastorales reposera sur l'étude de la situation économique des ménages, qui s'appuie sur la planification communautaire participative.
106. Le PAM organisera des consultations avec les groupes de population les plus marginalisés afin de s'assurer que les modalités de ciblage utilisées sont inclusives et tiennent compte des risques de conflit, qu'elles ne nuisent pas et qu'elles ne laissent personne de côté. Le PAM mettra au point des plans de hiérarchisation des priorités fondés sur l'exposition et la vulnérabilité aux risques, en s'attachant à réduire au minimum les erreurs d'inclusion et d'exclusion.
107. Le PAM fournira une assistance vitale en priorité aux populations les plus vulnérables et dans les zones les plus difficiles d'accès. Dans la mesure du possible, il concentrera ses interventions sur les zones géographiques où les besoins à court, moyen et long terme ont été déterminés en commun avec des partenaires. Une telle approche permettra de procéder rapidement à des ajustements efficaces en cas de choc nécessitant d'amplifier les activités existantes ou de mettre en place de nouvelles interventions en tenant compte des risques de conflit.
108. La plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts constituera l'outil de base pour le ciblage et l'établissement des priorités. Le PAM effectuera régulièrement des analyses de l'impact sur la vie privée pour se prémunir contre les risques en matière de protection des données.
109. Le PAM ciblera au total environ 1,5 million de bénéficiaires par an et s'efforcera, dans la mesure du possible, de diminuer progressivement ses interventions d'urgence au profit des activités axées sur le relèvement et la résilience. Il estime que les interventions face à des crises représenteront 60 pour cent du budget du portefeuille de pays, contre 80 pour cent actuellement.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES LES ANNÉES)									
Effet direct du plan stratégique de pays	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	2023	2024	2025	2026	2027	Total
1	1	1	Filles	283 728	248 262	212 796	195 063	177 330	336 927
			Garçons	259 899	227 412	194 924	178 681	162 437	308 630
			Femmes	138 373	121 076	103 780	95 131	86 483	164 318
			Hommes	118 000	103 250	88 500	81 125	73 750	140 125
			Total	800 000	700 000	600 000	550 000	500 000	950 000
	3	2	Filles	24 424	21 582	19 784	17 985	14 388	39 265
			Garçons	22 245	19 657	18 019	16 381	13 104	35 762
			Femmes	17 026	15 045	13 791	12 537	10 030	27 372
			Hommes	4 205	3 716	3 407	3 097	2 478	6 761
			Total	67 900	60 000	55 000	50 000	40 000	109 160
2	5	3	Filles	46 800	43 875	40 950	38 025	35 100	81 900
			Garçons	43 200	40 500	37 800	35 100	32 400	75 600
			Femmes	70 000	65 625	61 250	56 875	52 500	122 500
			Hommes*	7 000	6 563	6 125	5 688	5 250	8 629
			Total	167 000	156 563	146 125	135 688	125 250	288 629
	8	4	Filles	70 959	94 612	106 439	118 265	141 918	141 918
			Garçons	79 041	105 388	118 562	131 735	158 082	158 082
			Femmes	0	0	0	0	0	0
			Hommes	0	0	0	0	0	0
			Total	150 000	200 000	225 000	250 000	300 000	300 000
3	9	5	Filles	58 677	62 868	67 059	75 442	83 824	83 824
			Garçons	48 429	51 888	55 347	62 266	69 184	69 184
			Femmes	126 966	136 035	145 104	163 242	181 380	181 380
			Hommes	115 928	124 209	132 490	149 051	165 612	165 612
			Total	350 000	375 000	400 000	450 000	500 000	500 000
Total (hors chevauchement)				1 534 900	1 491 563	1 426 125	1 435 688	1 465 250	2 147 789

* Limité aux activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements.

4.2 Transferts

110. Le choix des modalités de transfert sera fonction des éléments probants obtenus, des objectifs des programmes, de la faisabilité ainsi que des analyses des marchés et des conditions de sécurité, et sera guidé par des questions d'efficacité et d'efficacités. Le PAM continuera de ménager la souplesse nécessaire pour passer d'une modalité à l'autre selon les besoins.

111. La valeur des transferts de type monétaire a été établie conformément aux résultats de l'analyse du panier de dépenses minimum qui a été menée en 2021 de concert avec le module de la sécurité alimentaire et sous l'angle des besoins essentiels. Le PAM entend recourir davantage aux transferts de type monétaire lorsque les conditions s'y prêteront et que l'état des marchés le permettra.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

112. Le PAM continuera d'appliquer le modèle à ancrage local pour assurer une présence solide et permanente sur le terrain. La collaboration entre les bureaux auxiliaires et le bureau de pays sera renforcée. Ce dernier procédera à un examen de ses effectifs pour faire cadrer ses ressources humaines avec l'orientation stratégique du PSP et les activités prévues à ce titre, et collaborera avec le bureau régional et le Siège pour actualiser le profil des membres du personnel, renforcer les compétences des personnes en poste et, si des fonds sont disponibles, recruter des agents supplémentaires.
113. L'amélioration du bien-être, de la sûreté et de la sécurité du personnel restera une priorité majeure. Le PAM encouragera l'instauration d'un environnement de travail sûr, respectueux, inclusif et propice à l'excellence.

4.4 Partenariats

114. Le partenariat du PAM avec le Gouvernement sera axé sur le renforcement des capacités pour faciliter dans toute la mesure possible un transfert progressif des responsabilités aux administrations nationales et locales. Le PAM resserrera ses liens avec les autorités locales, les organisations communautaires – y compris les coopératives de femmes et les organisations de peuples autochtones – et les dirigeants locaux pour veiller à ce que les bénéficiaires directs puissent se faire entendre.
115. Le PAM développera et renforcera ses partenariats à long terme avec les donateurs, les institutions financières internationales, les ONG, d'autres entités des Nations Unies, notamment les autres organismes ayant leur siège à Rome, des groupes de réflexion, le milieu universitaire, la société civile, les acteurs de la consolidation de la paix, les groupes marginalisés et le Gouvernement, en sa qualité d'acteur clé de l'aide humanitaire et du développement, de catalyseur digne de confiance et de partenaire d'exécution de référence. Le PAM contribuera activement à améliorer la coordination avec les partenaires de l'action humanitaire et du développement, facilitant la mise en œuvre d'interventions conjointes coordonnées et leur cohésion dans les domaines interdépendants que sont l'action humanitaire, le développement et la paix.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

116. Le PAM veillera à ce que sa stratégie de suivi et d'évaluation tienne compte de la problématique femmes-hommes et de l'âge et s'appuiera sur des pratiques de suivi éprouvées produisant des résultats solides fondés sur des éléments probants. Les produits, les effets directs et les processus correspondant aux différentes activités seront mesurés régulièrement au regard de leurs situations de départ respectives, conformément au Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2022-2025 et aux directives en matière de suivi. Les activités de suivi et d'évaluation permettront de prendre toute la mesure de l'efficacité, de la pertinence, de la cohérence et de l'efficacité des interventions du PAM.

117. Les rapports d'activités mensuels relatifs aux partenaires coopérants, examinés et validés par le PAM, permettront de mesurer les indicateurs de produit pour contrôler les avancées et les résultats obtenus. Afin d'assurer le suivi post-distribution, des entretiens individuels seront réalisés et des applications mobiles de collecte de données seront utilisées; les informations ainsi obtenues seront ensuite enregistrées dans une base de données centralisée. Les données cumulées sur les bénéficiaires et les produits seront téléchargées dans la base de données qu'utilise le PAM aux fins du suivi et de l'évaluation, qui est connectée à l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace. Les données seront ventilées par sexe, par âge et par handicap et leur analyse permettra de prendre des décisions fondées sur des éléments probants et guidées par une analyse détaillée et nuancée des besoins qui sont ceux des femmes, des hommes, des filles, des garçons et des personnes handicapées.
118. Des cibles seront fixées concernant la responsabilité à l'égard des populations touchées et les mécanismes communautaires de remontée de l'information seront renforcés. Le PAM s'est associé au groupe de travail chargé de la question de la responsabilité à l'égard des populations touchées pour mettre en service le logiciel SugarCRM qui permettra d'améliorer la couverture, la rapidité et la transparence des mécanismes communautaires de remontée de l'information. En collaboration avec des partenaires locaux, le bureau de pays mettra au point un plan d'action pour la mobilisation des communautés, qui constituera un élément clé du renforcement de la responsabilité à l'égard des populations touchées et permettra d'établir des indicateurs transversaux dans ce domaine. Des activités de suivi post-distribution et des évaluations qualitatives seront régulièrement menées pour mieux comprendre la manière dont les transferts sont utilisés dans le cadre de l'assistance alimentaire. Les rapports sur le suivi post-distribution comprendront des recommandations sur les ajustements à apporter aux programmes.
119. Pour la collecte et l'analyse des données, le PAM fera appel aux technologies les plus récentes en matière d'analyse et d'automatisation, notamment des satellites et des drones de télédétection, afin de réduire autant que possible les coûts et d'améliorer l'efficacité. Cette stratégie sera particulièrement utile dans les zones d'accès difficile.
120. En 2026, le PSP fera l'objet d'une évaluation indépendante encadrée par le Bureau de l'évaluation, qui rendra compte comme il se doit de la performance globale et des résultats du portefeuille de pays du PAM et guidera l'orientation stratégique des futurs programmes. Cette évaluation sera complétée par deux évaluations décentralisées portant l'une sur les activités axées sur la résilience, en 2024 et l'autre sur la problématique femmes-hommes et la protection, en 2025. Les ressources nécessaires à cet effet ont été inscrites au budget.

5.2 Gestion des risques

121. S'appuyant sur les procédures opératoires normalisées et les cadres de gestion des risques du PAM, le bureau de pays a mis au point un registre des risques contextualisé visant à atténuer les risques potentiels en matière de santé, de sûreté et de sécurité, y compris ceux relatifs à la COVID-19.

Risques stratégiques

122. Les conditions de sécurité demeurent fragiles et instables en République centrafricaine. Les groupes armés non étatiques contrôlent toujours 70 pour cent du territoire et les combats contre les forces gouvernementales et les troupes auxiliaires se poursuivent.
123. Le PAM continuera de faire preuve de souplesse, de neutralité et d'impartialité lors de la conception et de la gestion de ses programmes et collaborera étroitement avec les partenaires de l'action humanitaire et ceux œuvrant à la consolidation de la paix afin d'atténuer les risques et de préserver la continuité des opérations.

124. Le PAM établira un plan de secours pour amortir les effets d'éventuelles catastrophes de grande ampleur liées au climat et contribuera davantage au renforcement de la résilience au niveau des ménages et des communautés.

Risques opérationnels

125. Le PAM collaborera avec des partenaires clés, notamment la MINUSCA, pour préserver et élargir l'espace humanitaire nécessaire à des interventions de qualité fondées sur des principes. Les activités de prévention, d'atténuation et de gestion des risques seront déterminantes pour la bonne mise en œuvre du PSP, au même titre que les activités de préparation – notamment à une intervention immédiate – visant à garantir la sécurité du personnel et celles nécessaires à la protection des bénéficiaires, comme l'exigent les mesures préconisées par le système des Nations Unies pour gérer les risques en matière de sécurité, notamment dans les zones où des conflits sont en cours.
126. Pour garantir l'accès aux personnes démunies, notamment à celles vivant dans des zones en phase 4 de l'IPC qui sont difficiles à atteindre, le PAM dialoguera et négociera avec les communautés touchées et les parties prenantes concernées afin d'élargir sa stratégie d'accès. S'agissant de la chaîne d'approvisionnement, il examinera sa stratégie consistant à prépositionner certaines denrées à des points de livraison avancés avant le début de la saison des pluies.
127. Le PAM élaborera des plans d'intervention pour remédier aux problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement et aux distributions de vivres. Pour atténuer les risques de rupture, d'autres possibilités seront envisagées en matière de logistique et d'achats, consistant notamment à emprunter les couloirs à destination du Congo, du Soudan, du Soudan du Sud et du Tchad, en fonction des besoins.

Risques fiduciaires

128. Les contrôles internes et les procédures opérationnelles mis en place pour prévenir, détecter et signaler les risques de fraude et de corruption seront renforcés.
129. Le PAM durcira ses procédures de sélection et d'agrément des partenaires et effectuera des contrôles en s'assurant notamment de l'application des mesures de contrôle interne qui favorisent la transparence et la responsabilisation.
130. Le bureau de pays sera actif sur les réseaux des Nations Unies concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Tout le personnel du PAM et les partenaires coopérants doivent suivre une formation obligatoire dans ce domaine, assortie de bilans annuels. Le PAM désignera des référents chargés de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans le bureau de pays et auprès des partenaires coopérants.

Risques financiers

131. Des évaluations et un suivi de la sécurité alimentaire, des marchés et de la chaîne d'approvisionnement seront effectués régulièrement et le PAM se ménagera suffisamment de souplesse pour pouvoir adapter ses activités en cas de risque financier dû à l'inflation, aux déficits de financement et aux effets pervers liés à l'introduction contestée du Bitcoin comme monnaie officielle, et pour réduire autant que possible l'impact de ces risques sur les bénéficiaires.

5.3 Garanties sociales et environnementales

132. Le PAM est résolu à respecter et à promouvoir les garanties sociales et environnementales. Il collaborera à cet effet avec d'autres entités des Nations Unies, des institutions financières internationales et la MINUSCA.

133. Au moment de planifier l'assistance, le PAM s'efforcera de prendre en compte les risques d'exclusion et de discrimination à tous les niveaux, concernant notamment la discrimination sociale, les structures de pouvoir, la vulnérabilité, l'âge et le sexe.
134. Les activités menées dans le cadre du PSP contribueront à la diffusion de pratiques écologiquement viables et au respect de la biodiversité et des écosystèmes.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

135. Le budget du portefeuille de pays s'élève à 1,1 milliard de dollars, représentant des allocations annuelles d'un montant de 222 millions de dollars en moyenne. Au vu de l'analyse des conditions de sécurité actuelles, des stratégies prévues et du scénario de planification le plus probable, aucun changement majeur n'est prévu dans les affectations budgétaires annuelles.

Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	2023	2024	2025	2026	2027	Total
1	1	123 215 462	140 038 973	132 627 385	129 870 374	123 281 940	649 034 134
	2	12 166 953	12 823 529	12 176 785	11 386 553	9 557 651	58 111 471
2	3	9 573 651	10 066 002	10 358 715	10 110 855	9 795 269	49 904 492
	4	5 483 556	8 658 506	9 938 545	11 460 245	13 879 780	49 420 632
3	5	19 524 127	22 615 432	22 917 046	23 448 042	25 144 255	113 648 901
4	6	1 858 709	1 603 963	1 388 948	1 219 224	1 149 778	7 220 620
5	7	26 770 725	26 867 509	26 959 356	27 103 559	27 201 553	134 902 701
	8	1 244 017	863 654	865 310	821 071	854 924	4 648 975
	9	2 320 373	2 736 770	2 750 190	2 769 062	2 783 327	13 359 723
	10	4 329 364	4 875 093	5 207 650	5 580 857	5 978 175	25 971 139
Total		206 486 936	231 149 431	225 189 929	223 769 842	219 626 650	1 106 222 788

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

136. Tout en renforçant ses partenariats avec les donateurs actuels, le PAM cherche à diversifier ses sources de financement en instaurant des partenariats avec des donateurs non habituels et de nouveaux bailleurs, des institutions financières, le secteur privé et des entités régionales.
137. Pour financer l'élargissement de ses travaux consacrés au renforcement de la résilience et à la mise en valeur du capital humain, le PAM plaidera en faveur de l'accroissement des financements souples, non assortis de conditions et pluriannuels (y compris pour les activités d'urgence), afin de garantir la bonne exécution des programmes, leur continuité et la solidité de leurs résultats.
138. Le PAM entreprendra des actions conjointes de mobilisation de ressources avec d'autres entités des Nations Unies et des ONG internationales, et il poursuivra sa stratégie globale de plaidoyer auprès du Gouvernement et des principales parties prenantes. Un plan d'action pour les partenariats est en cours d'élaboration pour aider le bureau de pays à définir les domaines d'intervention et à mettre au point une stratégie de mobilisation des ressources.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (MARS 2023–DÉCEMBRE 2027)

ODD 2: Faim zéro

Cible 1 de l'ODD: Accès à l'alimentation

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les populations touchées par une crise en République centrafricaine, notamment les personnes réfugiées, déplacées ou rapatriées et les populations d'accueil, qu'elles soient ou non porteuses de handicap, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels pendant et après les crises

Effet direct stratégique 1 du PAM: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Tient
compte de
la nutrition

Hypothèses

Le nombre d'organisations souhaitant travailler en partenariat avec le Gouvernement demeure inchangé ou augmente.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Taux d'abandon des personnes participant aux programmes de traitement antirétroviral, de traitement antituberculeux de brève durée sous surveillance directe (DOTS) ou de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Pourcentage de personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée qui bénéficient de services de soins (couverture)

Activités et produits

1. Fournir une assistance vitale aux populations touchées par une crise pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base et les aider à se rétablir rapidement (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

2. Les femmes et les hommes touchés par une crise, y compris parmi les populations autochtones (niveau 2), participent à des activités axées sur les moyens d'existence et les communautés qui les aident à se rétablir rapidement et favorisent la cohésion sociale et la consolidation de la paix (Catégorie de produit: D: Actifs créés. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1. Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise vivant dans les zones prioritaires (niveau 1) reçoivent des vivres ou une aide monétaire ou les deux à la fois, ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base et contribue à la stabilité (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2. Réaliser un ensemble d'activités d'assistance intégrées pour traiter la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, et mener des activités en matière de nutrition – bilans, conseils et appui - en faveur des personnes vivant avec le VIH et des patients atteints de tuberculose suivant une thérapie antirétrovirale et un traitement sous surveillance directe dans les zones touchées par une crise (1.4: Programme de traitement de la malnutrition)

3. Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes souffrant de malnutrition et les patients sous traitement antirétroviral et antituberculeux (niveau 1) qui sont touchés par une crise bénéficient d'un ensemble complet d'activités prévoyant l'apport d'aliments nutritifs et de conseils en nutrition pour améliorer leur état nutritionnel (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3. Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes souffrant de malnutrition et les patients sous traitement antirétroviral et antituberculeux (niveau 1) qui sont touchés par une crise bénéficient d'un ensemble complet d'activités prévoyant l'apport d'aliments nutritifs et de conseils en nutrition pour améliorer leur état nutritionnel (Catégorie de produit: B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard: 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3. Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes souffrant de malnutrition et les patients sous traitement antirétroviral et antituberculeux (niveau 1) qui sont touchés par une crise bénéficient d'un ensemble complet d'activités prévoyant l'apport d'aliments nutritifs et de conseils en nutrition pour améliorer leur état nutritionnel (Catégorie de produit: E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard: 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

4. Les populations ciblées (niveau 2) recueillent les fruits du renforcement des capacités des agents sanitaires et des partenaires en matière de prévention et de traitement de la malnutrition (Catégorie de produit: C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel qui sont touchés par une crise bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

Cible 2 de l'ODD: Élimination de la malnutrition

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les populations vulnérables sur le plan nutritionnel et touchées par un choc (y compris les peuples autochtones) vivant dans les zones ciblées, qu'elles soient ou non porteuses de handicap, voient leur situation s'améliorer sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation, et ont davantage accès à une alimentation saine et nutritive et aux programmes d'alimentation scolaire, conformément aux normes nationales

Effet direct stratégique 2 du PAM: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

Les conditions de sécurité ne se détériorent pas ou s'améliorent.

La mobilisation des partenaires à l'appui du Gouvernement centrafricain se maintient ou s'accroît.

Indicateurs d'effet direct

Évolution annuelle du taux de scolarisation

Taux de fréquentation scolaire

Taux d'obtention de diplôme

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études (par niveau)

Activités et produits

3. Mettre en œuvre à l'intention des groupes ciblés un ensemble complet d'activités axées sur la santé et la nutrition pour prévenir la malnutrition (1.3: Programme de prévention de la malnutrition)

5. Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes en situation de vulnérabilité qui sont ciblés (niveau 1) ont accès à une alimentation suffisante, saine et nutritive permettant de prévenir la malnutrition (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

5. Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes en situation de vulnérabilité qui sont ciblés (niveau 1) ont accès à une alimentation suffisante, saine et nutritive permettant de prévenir la malnutrition (Catégorie de produit: B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard: 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

7 Les populations ciblées (niveau 2) recueillent les fruits de la capacité accrue des services de santé et de nutrition à améliorer leur état sanitaire et nutritionnel, notamment grâce à la promotion et à l'utilisation d'aliments enrichis localement et de filières axées sur la nutrition (Catégorie de produit: C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

6. Les femmes, les hommes, les filles et les garçons ciblés (niveau 2) bénéficient de campagnes de communication à dimension nutritionnelle visant à faire évoluer la société et les comportements qui valorisent une alimentation saine et mettent l'accent sur les bonnes pratiques d'alimentation du nourrisson et des jeunes enfants et d'autres pratiques familiales essentielles dans le but de prévenir la malnutrition (Catégorie de produit: E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard: 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

4. Fournir des repas scolaires nutritifs aux élèves – filles et garçons – des zones ciblées de manière à promouvoir la production locale, à encourager les élèves à poursuivre leurs études et à faire reculer les discriminations liées au sexe et à l'appartenance ethnique (1.5: Programmes en milieu scolaire)

8. Les garçons et les filles qui vont en classe (niveau 1) bénéficient d'un ensemble d'activités d'appui à la nutrition, à la santé et à l'éducation liées aux programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui satisfont leurs besoins alimentaires et nutritionnels, améliorent les taux de scolarisation, d'assiduité, et de poursuite des études, et favorisent l'autonomisation des filles et des enfants autochtones (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

8. Les garçons et les filles qui vont en classe (niveau 1) bénéficient d'un ensemble d'activités d'appui à la nutrition, à la santé et à l'éducation liées aux programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui satisfont leurs besoins alimentaires et nutritionnels, améliorent les taux de scolarisation, d'assiduité, et de poursuite des études, et favorisent l'autonomisation des filles et des enfants autochtones (Catégorie de produit: B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard: 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

8. Les garçons et les filles qui vont en classe (niveau 1) bénéficient d'un ensemble d'activités d'appui à la nutrition, à la santé et à l'éducation liées aux programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui satisfont leurs besoins alimentaires et nutritionnels, améliorent les taux de scolarisation, d'assiduité, et de poursuite des études, et favorisent l'autonomisation des filles et des enfants autochtones (Catégorie de produit: N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard: 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

Cible 4 de l'ODD: Système alimentaire durable

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les populations en situation d'insécurité alimentaire et touchées par un choc vivant dans les zones ciblées disposent de moyens d'existence améliorés et ont accès à des systèmes alimentaires plus résilients et plus durables

Effet direct stratégique 3 du PAM: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient
compte de
la nutrition

Hypothèses

Les conditions de sécurité ne se détériorent pas.

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage moyen de pertes après récolte des petits exploitants agricoles pendant l'étape du stockage

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés vendant leur production par l'intermédiaire de regroupements de producteurs appuyés par le PAM

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Valeur des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

5. Fournir aux populations ciblées, notamment aux communautés et aux peuples autochtones, un appui relatif aux moyens d'existence et assurer le renforcement de leur résilience par l'intermédiaire d'activités de création d'actifs productifs et à la faveur du développement des filières (1.6: Création d'actifs communautaires et familiaux)

9. Les populations en situation d'insécurité alimentaire et les communautés touchées par des chocs (y compris les populations marginalisées), notamment les femmes et les jeunes (niveau 2), bénéficient d'actifs communautaires productifs qui visent à améliorer leurs moyens d'existence, à renforcer leur résilience face aux chocs et à favoriser la cohésion sociale et la consolidation de la paix en tenant compte des risques de conflit (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

9. Les populations en situation d'insécurité alimentaire et les communautés touchées par des chocs (y compris les populations marginalisées), notamment les femmes et les jeunes (niveau 2), bénéficient d'actifs communautaires productifs qui visent à améliorer leurs moyens d'existence, à renforcer leur résilience face aux chocs et à favoriser la cohésion sociale et la consolidation de la paix en tenant compte des risques de conflit (Catégorie de produit: D: Actifs créés. Produit standard: 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

11. Les populations en situation de vulnérabilité (niveau 2) bénéficient de services et de technologies dans les domaines de la nutrition, de la transformation des relations entre les femmes et les hommes et de l'adaptation aux changements climatiques, qui leur permettent de diversifier leurs moyens d'existence et de mieux anticiper les chocs climatiques, d'y résister et de s'en remettre (Catégorie de produit: C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

11. Les populations en situation de vulnérabilité (niveau 2) bénéficient de services et de technologies dans les domaines de la nutrition, de la transformation des relations entre les femmes et les hommes et de l'adaptation aux changements climatiques, qui leur permettent de diversifier leurs moyens d'existence et de mieux anticiper les chocs climatiques, d'y résister et de s'en remettre (Catégorie de produit: G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard: 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

10. Les petits exploitants agricoles ciblés et d'autres acteurs des systèmes alimentaires (niveau 2) disposent de capacités d'association et de négociation accrues et ont accès à des technologies innovantes améliorées (pratiques exemplaires de gestion après récolte, et manutention, conservation et transformation des produits alimentaires), à des services financiers et à des débouchés commerciaux fiables pour améliorer leur productivité, diversifier leur production et renforcer et varier le rôle qu'ils jouent dans la filière (Catégorie de produit: C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

10. Les petits exploitants agricoles ciblés et d'autres acteurs des systèmes alimentaires (niveau 2) disposent de capacités d'association et de négociation accrues et ont accès à des technologies innovantes améliorées (pratiques exemplaires de gestion après récolte, et manutention, conservation et transformation des produits alimentaires), à des services financiers et à des débouchés commerciaux fiables pour améliorer leur productivité, diversifier leur production et renforcer et varier le rôle qu'ils jouent dans la filière (Catégorie de produit: F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard: 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Cible 9 de l'ODD: Renforcement des capacités

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les institutions nationales et les partenaires disposent de capacités accrues pour gérer les programmes d'alimentation et de nutrition et renforcer le système de protection sociale

Effet direct stratégique 4 du PAM: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

La mobilisation des partenaires à l'appui du Gouvernement centrafricain se maintient ou s'accroît.

Les capacités du Gouvernement s'améliorent.

Indicateurs d'effet direct

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire avec l'aide du PAM

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Nombre de politiques et d'instruments législatifs nouveaux ou adaptés contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été approuvés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de personnes couvertes (bénéficiaires indirects du PAM) par les systèmes ou programmes nationaux de protection sociale auxquels le PAM a apporté un appui technique

Ressources mobilisées (valeur en dollars) pour les systèmes nationaux contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD avec l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Indice d'alimentation scolaire de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER)

Activités et produits

6. Fournir une assistance technique et un appui en matière de politiques aux institutions nationales et aux partenaires dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle contribuant à transformer les relations entre les femmes et les hommes, de la protection sociale, de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise et de la gestion des risques de catastrophe (1.10: Appui sectoriel en faveur de la protection sociale)

12. Le Gouvernement et les partenaires (niveau 3) disposent de capacités renforcées pour élaborer des politiques et des stratégies, analyser les besoins et concevoir et gérer des programmes d'alimentation et de nutrition de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes (Catégorie de produit: C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

14. Le Gouvernement et les partenaires (niveau 3) disposent de capacités renforcées pour améliorer la gestion des risques de catastrophe, notamment les systèmes d'alerte rapide, la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise et l'adaptation aux changements climatiques (Catégorie de produit: C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

13. Les institutions et les partenaires, à l'échelle nationale et infranationale (niveau 3), disposent de capacités renforcées pour concevoir et gérer des programmes et des systèmes de protection sociale permettant d'appuyer le développement du capital humain et le renforcement de la résilience des communautés face aux chocs.(Catégorie de produit: C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

Cible 16 de l'ODD: Partenariats mondiaux

Effet direct 5 du plan stratégique de pays: Le Gouvernement et les partenaires de l'action humanitaire et du développement en République centrafricaine sont en mesure de venir en aide aux populations en situation de vulnérabilité et de faire face aux situations d'urgence tout au long de l'année

Effet direct stratégique 5 du PAM: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

La mobilisation des partenaires à l'appui du Gouvernement centrafricain se maintient ou s'accroît.

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services fournis

Activités et produits

7. Mettre les prestations assurées par le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (transport de passagers et de fret léger) à la disposition du Gouvernement et des partenaires humanitaires (2.3: Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies)

15. Les populations touchées par une crise (niveau 3) recueillent les fruits des services de transport aérien rapides et efficaces fournis par l'UNHAS aux acteurs humanitaires et autres partenaires clés pour leur permettre d'assurer une assistance vitale (Catégorie de produit: H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard: 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

8. Fournir à la demande des services de transmission de données et de télécommunications au Gouvernement, aux partenaires de l'action humanitaire et du développement et aux populations bénéficiant d'une assistance (2.2: Module des télécommunications d'urgence)

16. Les populations ciblées (niveau 3) recueillent les fruits des services communs de télécommunications d'urgence fournis par le PAM à ses partenaires, lesquels leur permettent de recevoir une assistance humanitaire et une aide au développement (Catégorie de produit: H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard: 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

9. Fournir des services de gestion de l'information et de coordination à la communauté humanitaire et aux partenaires et leur faciliter l'accès à des capacités supplémentaires en matière de services de logistique par l'intermédiaire du module de la logistique (2.1: Module de la logistique)

17. La communauté humanitaire et les acteurs du développement (niveau 3) bénéficient des services de gestion de l'information et de coordination et des services communs de logistique fournis dans le cadre du module de la logistique pour permettre d'apporter une assistance aux populations ciblées (Catégorie de produit: H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard: 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

10. Fournir aux partenaires des services de logistique bilatéraux pour soutenir les chaînes d'approvisionnement à l'intérieur du pays concernant les programmes de santé (paludisme, tuberculose, VIH/sida et COVID-19) et d'autres denrées et services nécessaires (2.4: Services à la demande)

18. Les populations ciblées (niveau 3) recueillent les fruits des services de logistique bilatéraux fournis par le PAM aux partenaires, lesquels leur permettent de recevoir une assistance humanitaire et une aide au développement (Catégorie de produit: H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard: 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

ODD 2: Faim zéro

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.2.6: Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.2.6: Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

ANNEXE II

**RATION ALIMENTAIRE (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour)
PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ**

	Effet direct 1 du PSP					Effet direct 2 du PSP				Effet direct 3 du PSP
	Activité 1		Activité 2			Activité 3		Activité 4		Activité 5
Type de bénéficiaires	Refugiés, Personnes déplacées, rapatriés, communautés d'accueil touchées par une crise		Enfants âgés de 6 à 59 mois	Patients sous traitement anti rétroviral	Membres du ménage des patients sous traitement antirétroviral	Filles et femmes enceintes ou allaitantes	Enfants âgés de 6 à 23 mois	Filles et femmes enceintes ou allaitantes	Enfants d'âge scolaire (alimentation scolaire utilisant la production locale)	Membres du ménage vulnérables (communautés d'accueil, personnes déplacées, rapatriés) participant aux activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs
Modalité	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Produits alimentaires/ transferts de type monétaire
Céréales	420							120	420	
Légumes secs	120							55	120	
Huile végétale	30			25		25	20	15	30	
Sel iodé	5							3	5	
Super Cereal				250		250	200			
Super Cereal Plus						150				
Suppléments nutritifs à base de lipides – quantité moyenne						50				
Suppléments nutritionnels prêts à consommer			100							

ANNEXE III

TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	219 236	98 276 540
Légumes secs	64 966	30 756 510
Huile et matières grasses	17 530	34 519 743
Aliments composés et mélanges	25 088	36 028 352
Autres	2 786	739 175
Total (<i>produits alimentaires</i>)	329 606	200 320 321
Transferts de type monétaire		267 225 480
Total (<i>valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire</i>)	329 606	467 545 801

ANNEXE IV

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (en dollars)						
	Effet direct stratégique 1 du PAM/ cible 1 de l'ODD 2	Effet direct stratégique 2 du PAM/ cible 2 de l'ODD 2	Effet direct stratégique 3 du PAM/ cible 4 de l'ODD 2	Effet direct stratégique 4 du PAM/ cible 9 de l'ODD 17	Effet direct stratégique 5 du PAM/ cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	Effet direct 4 du PSP	Effet direct 5 du PSP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	556 539 872	80 775 318	89 120 513	5 561 143	148 335 415	880 332 260
Mise en œuvre	60 677 246	5 869 842	10 041 854	743 924	9 240 999	86 573 865
Coûts d'appui directs ajustés	46 769 365	6 617 868	7 550 216	474 858	11 973 503	73 385 810
Total partiel	663 986 483	93 263 027	106 712 583	6 779 925	169 549 917	1 040 291 936
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	43 159 121	6 062 097	6 936 318	440 695	9 332 621	65 930 852
Total	707 145 605	99 325 124	113 648 901	7 220 620	178 882 538	1 106 222 788

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance